Document generated on 07/15/2025 9:16 p.m.

Lien social et Politiques

Lien social et Politiques

Les jeunes visages du vieillissement

Frédéric Lesemann

Number 38, Fall 1997

Les jeunes visages du vieillissement

URI: https://id.erudit.org/iderudit/005163ar
DOI: https://doi.org/10.7202/005163ar

See table of contents

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)
1703-9665 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Lesemann, F. (1997). Les jeunes visages du vieillissement. *Lien social et Politiques*, (38), 5–10. https://doi.org/10.7202/005163ar

© Lien social et Politiques, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Présentation

Les jeunes visages du vieillissement

Les formes et les caractéristiques du vieillissement n'ont pas seulement évolué depuis trente ans, elles ont véritablement changé. On ne vieillit plus aujourd'hui comme on vieillissait dans les années 1960 : les jeunes visages du vieillissement sont arrivés ! L'espérance de vie s'est considérablement accrue : de plus de dix ans en moyenne depuis la Guerre, de sept ans depuis les années 1960, de trois mois chaque année. Si l'on raisonne en termes de « seuils », c'est dire qu'on devrait accéder aujourd'hui à la vieillesse à 75 ans, alors qu'on y entrait à 65 ans dans les années 1940 et à 68 ans dans les années 1960.

Au plan économique, la situation des personnes âgées s'est considérablement améliorée au cours des trente dernières années, grâce aux pensions de vieillesse et aux régimes de retraite publics, ainsi qu'aux mesures complémentaires d'aide gouvernementale, ciblées sur les personnes les plus vulnérables, en particulier les femmes. Même si les couples connaissent des ruptures et si les familles se brisent, les liens entre proches restent vivants pour la très grande majorité des personnes vieillissantes, et les échanges intergénérationnels demeurent actifs et significatifs (I. A. Connidis, C. Attias-Donfut). La représentation du vieillissement a complètement changé : de la décrépitude et de la dépendance, on est passé aux images des retraités autonomes, actifs, créatifs, mobilisés pour défendre leurs intérêts, participant de plain-pied à la consommation.

Ces quelques constats sont amplement documentés par l'ensemble d'articles internationaux que présente ce numéro, même si la plupart d'entre eux mettent explicitement en garde contre le piège que recèlent les constats globaux fondés sur des moyennes statistiques, qui neutralisent les importantes inégalités des conditions de vie réelles. Ainsi, P. Bourdelais souligne que l'âge moyen de décès est de 71 ans pour les manœuvres, mais de 80 ans pour les professions intellectuelles, et que l'écart dans le gain de longévité ne cesse de s'accroître, en sorte que si l'on cherchait à assurer à chacun une probabilité d'une dizaine d'années de retraite, les premiers devraient quitter leur emploi à 60 ans et les seconds à 70 ans. De leur côté, P.-J. Ulysse et F. Lesemann attirent l'attention sur le fait que le statut socio-économique varie

considérablement en fonction de l'activité professionnelle, du sexe et de l'état matrimonial. Les femmes qui ont connu des difficultés d'accès au marché du travail ou des formes diverses de discrimination n'ont pu accumuler des ressources matérielles et financières suffisantes. O. E. Firbank, à son tour, souligne que les personnes âgées ne constituent pas un groupe uniformément et durablement privilégié. Les études consacrées aux questions relatives aux soins familiaux signalent avec vigueur l'inégalité flagrante des contributions dans ce domaine, selon les sexes. Les femmes sont toujours en première ligne et les politiques publiques semblent postuler que le soutien familial, exercé par les femmes évidemment, est devenu la pierre angulaire des soins de santé (C. J. Rosenthal, C. Phillipson), au nom du « virage communautaire ».

A. Pitrou ajoute à l'inventaire des inégalités de sexe : certains courants d'opinion, au nom d'arguments « naturalistes » évoquant la fragilité ou l'usure des femmes, considèrent qu'il faut les « libérer » plus tôt que les hommes de leurs obligations professionnelles, alors que d'autres jugent qu'elles « encombrent » le marché du travail, ces arguments constituant autant de bonnes raisons pour faire peser sur elles en priorité l'incitation à se prévaloir des préretraites, les empêchant ainsi d'accumuler des revenus qu'une carrière le plus souvent discontinue ne leur a pas offerts.

Nul doute, les vieillesses ne sont plus ce qu'elles étaient il y a quelques décennies à peine. Il convient toutefois de mettre un tel constat en perspective, car il ne suffit pas de cerner les changements survenus par le recours à quelques indicateurs démographiques, économiques ou sociaux. Il faut également prendre en compte la façon dont les grands bouleversements sociétaux, qu'il s'agisse du travail, de la protection sociale ou des liens sociaux, interagissent avec les nouveaux vieillissements et contribuent à leur tour à les modeler, à les configurer, en faisant par exemple de l'âge un critère d'accès à un statut ou, à l'inverse, un critère d'exclusion sociale.

Les transformations du *travail,* de son contenu, de son statut, par exemple la pénétration des nouvelles technologies informatiques, mais aussi les exigences de compétivité accrues liées à la mondialisation des marchés, amènent les entreprises à réduire leur personnel en incitant à la retraite sa frange la plus âgée. Au moment donc où l'âge du vieillissement recule, celui de la retraite se précipite : travailleurs et travailleuses parfaitement valides sont amenés à se retirer, ou écartés prématurément de l'emploi salarié. Cette situation crée en outre des problèmes de suppléance de revenu, tant pour les régimes de retraite des entreprises (lorsque de tels régimes existent) que pour les mesures de politiques publiques. Une contradiction absolue s'installe entre calendrier biologique et calendrier social

(X. Gaullier) qui met en cause la coïncidence entre la fin de la vie professionnelle, l'obtention d'une pension de retraite et la survenance de handicaps ou de limitations liés au vieillissement. En effet, un changement majeur est intervenu dans la distribution du travail sur le cycle de vie dans les vingt dernières années, marqué par un resserrement sur les âges médians et par une tendance à l'exclusion des jeunes et des salariés vieillissants (A.-M. Guillemard). Ainsi, par exemple, l'activité après 55 ans s'est réduite de 47 pour cent en France entre 1971 et 1995, passant de 73 à 38,7 pour cent, et de 31,5 pour cent au Canada, passant de 78,8 à 54 pour cent au cours de la même période.

Face à des phénomènes aussi massifs de raccourcissement de la vie de travail explicitement reliés aux transformations des conditions de production, la question de l'âge apparaît comme une *construction sociale* étroitement liée à ces transformations. Alors que les travailleurs vieillissants sont plus jeunes et en meilleure santé que jamais, on les invite, sur la base d'un critère d'âge (auquel on associe une idée d'épuisement ou d'incapacité à s'adapter aux nouvelles conditions technologiques de travail), à se retirer de l'emploi de plus en plus précocement.

C'est dans ce contexte de transformation des conditions du vieillissement, mais aussi de crise du travail salarié et du cycle de vie ternaire (formation, activité, retraite) qui le sous-tend, qu'apparaît le modèle du *troisième âge* pour qualifier cette nouvelle période de vie qui se situe entre la fin d'emploi, souvent précoce, et la grande dépendance associée désormais au « quatrième âge », c'est-à-dire aux toutes dernières années de vie. Ce « troisième âge » qui peut s'étendre sur plus de vingt ans est une véritable création qui vient nommer et institutionnaliser ce temps nouveau qui émerge progressivement depuis les années 1970, et qui s'allonge, entre la sortie du travail et l'entrée dans la dépendance. Son institutionnalisation implique son insertion dans la sphère économique — des marchés ciblés sur les personnes du troisième âge sont en plein développement — mais aussi un déplacement des représentations des personnes âgées où prévaut désormais l'image de l'autonomie et de l'indépendance. Une redéfinition des rôles familiaux et des échanges intergénérationnels (C. Attias-Donfut), mais aussi des comportements conjugaux et amoureux, émerge où se manifestent ruptures et recompositions de nouveaux couples, rendant de plus en plus difficilement prévisibles les stratégies de soutien mutuel nécessitées par la dépendance qui marque presque infailliblement le grand âge (I. A. Connidis). De la même façon, s'il est bien vrai que le « troisième âge » débute avec la fin de l'emploi salarié, il n'empêche nullement certaines personnes âgées de réinvestir le marché du travail sur une base temporaire, au moment même où l'économie produit justement de plus en plus d'emplois précaires. Une tendance semble se dessiner, selon M. Rein et J. Turner, qui voudrait que les personnes âgées complètent leurs revenus de pensions

par des revenus d'emploi, surtout dans des marchés du travail flexibles, comme c'est le cas aux États-Unis ou en Angleterre. Cette tendance pourrait, selon ces auteurs, contribuer à diversifier les sources de revenus des personnes à la retraite et prévenir, surtout parmi les plus vulnérables, la dépendance à l'égard d'une seule source de revenu, étatique en l'occurrence.

Si la transformation du travail modifie les fondements institutionnels et les valeurs sur lesquels se sont édifiées nos sociétés, le développement des politiques sociales et leurs constants réajustements contribuent à leur tour à construire les réalités des vieillissements contemporains, ainsi que les rapports et les représentations que nous entretenons à leur égard. Il est par exemple acquis aujourd'hui que l'élimination des travailleurs âgés du marché du travail, mais aussi la difficulté des jeunes d'y accéder, sont directement reliées à la rigidité du marché du travail dans les pays à forte tradition d'État providence, qui se sont bâtis sur les systèmes d'assurance fondés sur les corporations de métiers. À défaut d'une certaine flexibilité, ces pays ne peuvent intervenir que sur la réduction de l'offre de main-d'œuvre. Dans ce sens, le vieillissement n'est pas en soi un problème, mais bien un produit de la réduction de l'offre induite par les politiques publiques. Mais on a aussi reconnu le rôle prépondérant de l'État dans la structuration et le modelage des parcours individuels des âges, ainsi que dans l'organisation sociale du cycle de vie (A.-M. Guillemard). L'établissement des retraites sur un critère formel d'admission fondé sur l'âge a contribué à rythmer les modes d'existence et les projets de vie des individus, consacrant le caractère ordonné et continu des carrières de travail.

La recherche, à son tour, contribue à confirmer et à ancrer des images dominantes du vieillissement, autant qu'à les moderniser. E.-A. Montigny souligne à quel point, au Canada, la recherche historique, parce qu'elle était très proche des préoccupations gouvernementales d'aide aux plus démunis, a été inféodée aux représentations du vieillissement associées à la décrépitude et à la misère, alors que les gens âgés, dans leur grande majorité, vivaient honorablement, dans un cercle familial qui les supportait efficacement. H. David montre à son tour que, dans le domaine des recherches sur le vieillissement au travail, d'importants investissements ont été consentis tant que, dans les années de reconstruction d'après-guerre, les industries manquaient de bras et qu'il fallait pouvoir maintenir en emploi aussi longtemps que possible les travailleurs vieillissants. Dès que le rapport favorable à la main-d'œuvre s'est inversé, l'intérêt pour le vieillissement au travail a fortement décru. Comment expliquer les efforts considérables consentis pour la recherche sur les soins familiaux à domicile depuis le milieu des années 1980, sinon par la réorientation des politiques sociosanitaires vers une réduction de l'institutionnalisation et un accroissement corrélatif du maintien des personnes dépendantes à domicile, sous la responsabilité

première de leur famille, tournant qu'on qualifie pudiquement de « virage communautaire » ? L'analyse par J.-C. Martin du projet « Vieillir dans la communauté » est éclairante de ce point de vue.

Certes, le vieillissement ou plutôt les vieillissements se sont objectivement transformés. Mais, à leur tour, les institutions, qu'il s'agisse du travail, de la protection sociale ou de la recherche sociale, ont fait de l'âge un critère d'organisation de leurs actions qui devient aujourd'hui de plus en plus inadéquat. Comme le dit X. Gaullier, « le problème du vieillissement, c'est finalement celui de l'évolution contraire de la démographie et de l'économie », et nous ajouterons : de la protection sociale. Au moment où les institutions semblent renforcer les critères d'âge comme fondements légitimes de leurs actions et pointer du doigt, en conséquence, le vieillissement comme problème majeur de nos sociétés, les analyses nous montrent au contraire que les âges se brouillent et que le vieillissement n'est pas en soi un problème. Ce sont bien plutôt l'organisation des marchés du travail, de la protection sociale et de la recherche et les idées reçues relativement à ce que signifie être vieux aujourd'hui qui, par leur caractère inadapté ou leur absence de mise en perspective critique, font problème.

***

Plusieurs collaborateurs (P.-J. Ulysse et F. Lesemann, H. David, C. J. Rosenthal, A. Pitrou) procèdent, chacun à leur manière, à une revue de la littérature dans leur domaine de spécialité. En conséquence, nos lecteurs voudront bien considérer que ces articles font également office de *Notes de lecture*.

***

Plusieurs des articles publiés dans ce numéro sont issus de textes présentés et discutés dans le cadre d'un Symposium intitulé *Le vieillissement des populations revisité*, organisé par Jacques Légaré, Frédéric Lesemann, Patrice Bourdelais et Alain Bideau dans le cadre des Entretiens Jacques-Cartier, et tenu à Montréal en octobre 1996. D'autres textes, à connotation davantage démographique pour la plupart, seront publiés prochainement par la Direction des études analytiques, Division des systèmes de soutien familiaux et sociaux de Statistique Canada, à Ottawa. Ce Symposium avait été rendu possible par le soutien financier du Centre Jacques-Cartier et de son directeur, Monsieur Alain Bideau, de l'Institut national de la recherche scientifique, Centre Culture et société, Montréal et Québec, de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), Liège, du Comité

international de coopération dans les recherches nationales en démographie (CICRED), Paris, de Statistique Canada, de Santé Canada, Division du vieillissement et des aînés, et du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Que chacun de ces organismes et ministères trouve ici l'expression de notre sincère gratitude.

Frédéric Lesemann
Institut national de la recherche scientifique
Centre Culture et société, Montréal

ERRATUM — À la suite d'une erreur survenue lors du montage des textes du no 37, la signature de l'article de Mesdames H. Desrosiers, H. Juby et C. Le Bourdais, respectivement chercheures à Santé Québec, à l'Université de Montréal et à l'INRS-Urbanisation, a été malencontreusement attribuée, à la p. 29, à une autre auteure. La revue présente ses excuses aux personnes concernées.